



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 23 juillet 2012

**LE GOUVERNEUR CUOMO RATIFIE LA PROPOSITION DE LOI POUR AMELIORER LA DETECTION DU
CANCER DU SEIN**

Le Gouverneur de l'État de New York M. Andrew M. Cuomo a ratifié aujourd'hui la proposition de loi visant à améliorer la détection et la prévention du cancer du sein en exigeant un suivi de mammographie pour informer les patientes si du tissu mammaire dense a été révélé lors d'un examen.

« Une détection précoce peut sauver des vies et cette nouvelle loi donnera aux femmes avec un plus grand risque de développer un cancer du sein les informations nécessaires pour consulter leur médecin sur un suivi de dépistage et d'autres mesures préventives », a déclaré le Gouverneur Cuomo. « Je félicite les défenseurs de ce projet de loi pour leurs efforts. »

Du tissu mammaire dense peut rendre difficile la détection d'un cancer sur une mammographie et peut aussi être lié à un risque accru de cancer du sein. La nouvelle loi exigera que les radiologues incluent la notification suivante dans le résumé du rapport de mammographie remis aux patientes chez lesquelles du tissu mammaire dense a été trouvé : « Votre mammographie montre que votre tissu mammaire est dense. Un tissu mammaire dense est très courant et n'est pas anormal. Cependant, du tissu mammaire dense peut rendre difficile la détection d'un cancer sur une mammographie et peut aussi être lié à un risque accru de cancer du sein. Cette information sur le résultat de votre mammographie vous est donnée pour vous sensibiliser davantage. Servez-vous de cette information pour consulter votre médecin sur vos risques de développer un cancer du sein. En même temps, demandez à votre médecin si d'autres examens de dépistage seraient utiles, sur la base de vos risques. Un rapport de vos résultats a été envoyé à votre médecin. »

Le Sénateur John J. Flanagan a déclaré : « En bref, le but de cette proposition de loi est de sauver des vies. Avec cette information sur leur propre densité mammaire, les femmes gagneront désormais en autonomie pour discuter des options de dépistage supplémentaires avec leurs médecins. De nombreuses femmes ignorent que la densité mammaire est liée à un risque accru de cancer du sein et que du tissu mammaire dense peut rendre difficile la détection de tumeurs par mammographie seulement. Grâce à l'adoption de cette nouvelle loi aujourd'hui, les femmes bénéficieront d'une meilleure information quant aux soins et à la prévention pour envisager d'autres options de dépistage et de détection précoce des cancers ; lorsqu'elles peuvent être traitées et survivre. Je félicite le Gouverneur Cuomo pour ratifier ce projet de loi et je remercie JoAnn Pushkin pour ses efforts sans

French

relâche dans la défense de ce dossier, d'une importance capitale, et pour aider à en faire la loi la plus complète du pays sur l'information concernant la densité mammaire. »

La Députée Ellen Jaffee a déclaré : « Je remercie les défenseurs courageux qui ont travaillé sans relâche pour l'adoption de cette loi. Désormais, celles avec du tissu mammaire dense, qui peut masquer les tumeurs, pourront obtenir les informations nécessaires pour déterminer avec leur médecins si d'autres examens de dépistage complémentaires sont recommandés. Mon espoir est que cette loi puisse mener à une détection précoce et sauver des vies. »

Actuellement, il n'existe pas d'exigences légales pour alerter les patientes sur la densité mammaire.

Or, un tissu mammaire dense est reconnu pour être l'un des facteurs majeurs de risques du cancer du sein chez les femmes. Les mammographies sont connues pour leurs limites dans la détection des tumeurs présentes dans un tissu mammaire dense car le tissu peut masquer les tumeurs. Les cancers non détectés, qui se développent jusqu'à un stade avancé, sont moins traitables, ont moins de chances de conduire à la survie et coûtent plus chers à traiter. Les femmes devraient être encouragées à discuter avec leurs médecins de tous les facteurs de risques potentiels, notamment mais sans limitation, de la densité mammaire, de l'âge, des antécédents familiaux de cancer du sein, de l'obésité, et de la consommation d'alcool.

La loi entrera en vigueur dans 180 jours.

###

Des informations supplémentaires sont disponibles sur www.governor.ny.gov
Etat de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418